



Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles  
11, rue Christophe-Colomb 75008 Paris • Tél. 01 47 20 30 33 • Fax 01 47 20 84 58  
iplusc@iplusc.com.fr.

# Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les Métiers de l'Alimentation

## **Enquête sociale :**

### **CARACTERISTIQUES DES SALARIES**

**Février 2009**

# UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

## AVERTISSEMENT :

Cette enquête a été commandée par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation qui couvre les branches professionnelles de la Boucherie, de la Boucherie Hippophagique, de la Charcuterie, de la Chocolaterie-Confiserie, de la Crèmerie-Fromagerie, des Détaillants en Fruits et Légumes et Primeurs, de l'Épicerie, de la Glacerie, de la Pâtisserie, de la Poissonnerie et de la Triperie.

L'enquête n'a donc pas pris en compte les entreprises relevant des secteurs de la Boulangerie et de l'Hôtellerie-restauration.

En outre, afin d'obtenir des résultats statistiquement fiables tout en restant dans un cadre budgétaire recevable, il a été nécessaire de ne pas intégrer à l'étude les codes NAF 155F, 158K et 522G.

Les résultats présentés dans ce rapport ne concernent donc qu'une partie du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité. Leur exploitation doit donc être effectuée sur cette base compte tenu de l'avertissement qui précède.

## I – UNIVERS ETUDIE

Cette première édition de l'enquête sociale des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors boulangerie, chocolaterie, glacerie et hôtellerie-restauration) propose **un bilan à l'issue de l'année 2007**.

L'univers étudié est composé des entreprises suivantes :

- 521 B Commerce d'alimentation générale (*moins de 10 salariés*)
- 521 C Supérettes (*moins de 10 salariés*)
- 522 P Commerce de détail alimentaire spécialisé divers (*tous effectifs*)
- 522 A Commerce de détail de fruits et légumes (*tous effectifs*)
- 522 J Commerce de détail de boissons (*moins de 10 salariés*)
- 522 N Commerce de détail de produits laitiers (*tous effectifs*)
- 522 C Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande (*tous effectifs*)
- 151 F Charcuterie (*tous effectifs*)
- 522 E Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques (*tous effectifs*)
- 158 D Pâtisserie (*tous effectifs*)
- 555 D Traiteurs, organisation de réceptions (*tous effectifs*)
- 526 D Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés (*tous effectifs*) → *ventilés sur les activités correspondantes*

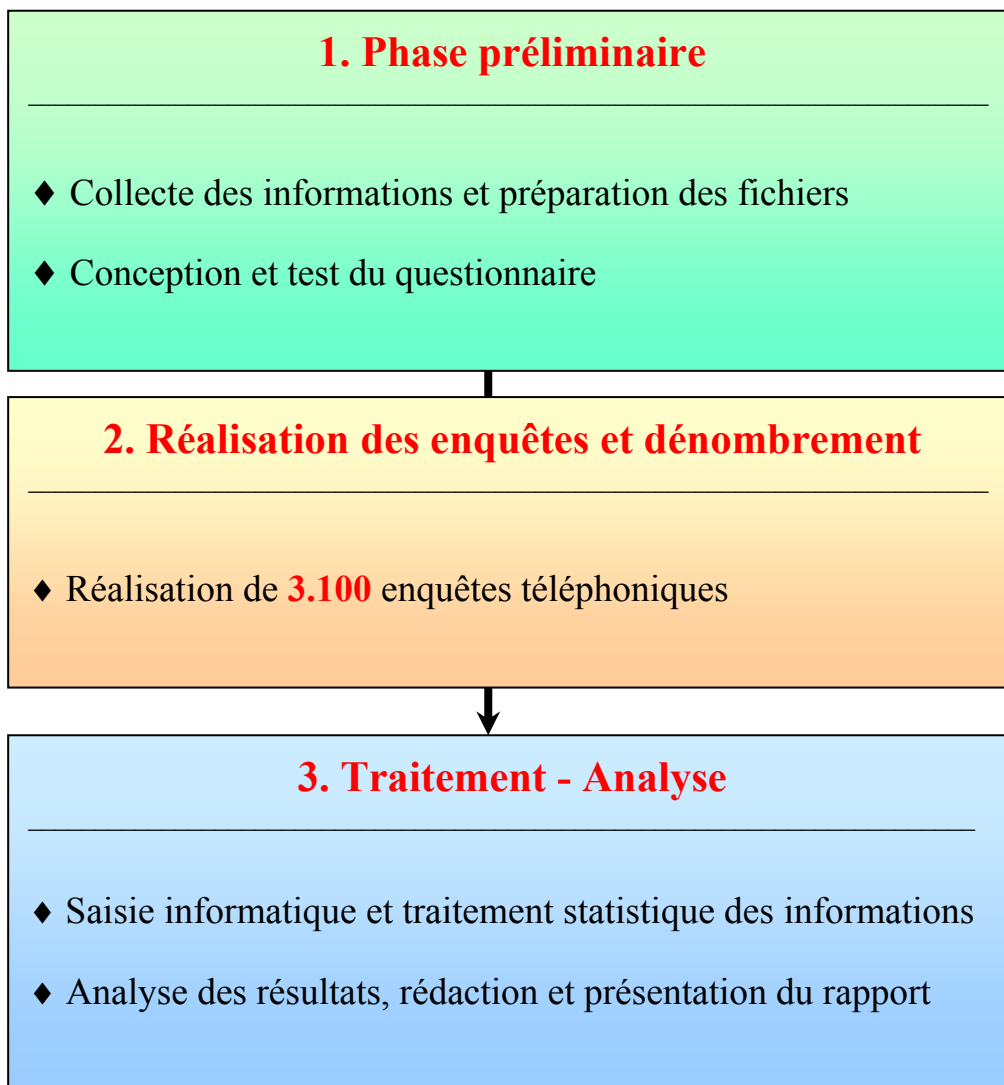
Les résultats sont présentés selon **4** grands secteurs d'activités rassemblant plusieurs codes NAF définis de la manière suivante :

- 1. Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers** : 521 B + 521 C (moins de 10 salariés) + 522 P + 522 A + 522 J (moins de 10 salariés) + 522 N + partie des 526 D
- 2. Boucherie + Charcuterie + Traiteurs** : 522 C + 151 F + 555 D (*pas de magasin, uniquement livraison- réception*) + partie des 526 D
- 3. Poissonnerie** : 522 E + partie des 526 D
- 4. Pâtisserie** : 158 D + partie des 526 D

Les résultats sont présentés également selon **3 strates de tailles** :  
**0 salarié / 1 à 9 salariés / 10 salariés et plus**

## II - RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'étude réalisée a respecté les étapes suivantes :



## 1. Phase préliminaire

Cette première phase de l'étude avait pour objectif de **collecter les statistiques** actuellement disponibles sur les professions concernées, afin de constituer les premiers éléments de la base de données pour les enquêtes ultérieures.

Il s'agit principalement des informations disponibles auprès de l'INSEE, de l'UNEDIC et des fichiers et annuaires de la profession.

Cette phase de l'étude intègre également **la conception et le test du questionnaire** utilisé dans la phase d'enquêtes ultérieure.

Ces différents tests ont eu pour objectif d'adapter le questionnaire aux possibilités de réponses des entreprises interrogées tant sur le plan de l'organisation de la collecte des informations qu'au niveau du vocabulaire à utiliser.

## 2. Réalisation des enquêtes et dénombrement

### • Réalisation des enquêtes

Les enquêtes ont été réalisées au téléphone au cours des mois de mars et avril 2008 pour les entreprises d'au moins 1 salarié et en novembre 2008 pour celles de 0 salarié. Lorsque cela s'est avéré nécessaire (recherche par le responsable sollicité des informations requises), les enquêteurs ont procédé à l'envoi d'un support écrit (par fax ou courrier) accompagné d'une lettre co-signée des représentants de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications dans les métiers de l'Alimentation et de l'Institut. Ces envois ont été suivis de relances téléphoniques permettant de récupérer les réponses. Les questionnaires incomplets ou mal remplis ont fait eux aussi l'objet de rappels téléphoniques.

Au total **3.100 enquêtes exploitables** ont été réalisées.

Elles répondent à un système de doubles quotas, par codes NAF et par strates de tailles, garantissant également la représentativité des entreprises en termes de localisation géographique.

### • Dénombrement des entreprises travaillant sur éventaires et marchés

Afin d'affecter les entreprises travaillant sur éventaires et marchés aux quatre secteurs d'activités retenus pour cette étude, un sondage a été réalisé auprès de **3.500** entreprises.

Ce sondage nous donne les résultats suivants :

- **53 %** appartiennent au secteur "**Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers**"
- **5,5 %** appartiennent au secteur "**Boucherie + Charcuterie + Traiteurs**"
- **1,5 %** appartiennent au secteur **Pâtisserie**

- **1 %** appartiennent au secteur **Poissonnerie**
- **39 %** sont hors quotas c'est-à-dire hors champ de l'étude (il s'agit par exemple de fleuristes.....).

### 3. Traitement des informations - Analyse des résultats

Les questionnaires ont ensuite été **enregistrés informatiquement selon le procédé de double saisie** afin d'éviter toute erreur inhérente à cette manipulation. La cohérence logique de certaines questions a également été vérifiée automatiquement par le module de saisie (sommations, répartitions,...).

A l'issue de la phase de saisie informatique, les données et informations recueillies ont fait l'objet de **traitements statistiques appropriés** à l'aide des logiciels développés par l'Institut, dans le cadre d'études comparables.

L'organisation des traitements statistiques a été basée sur **la méthode des quotas pondérés**.

# CARACTERISTIQUES DES SALARIES

## REPARTITION DES SALARIES AU 31 DECEMBRE 2007

- La moitié des salariés travaillent au sein du secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs". Compte tenu de la restriction d'une majeure partie des commerces de détail aux entreprises de moins de 10 salariés, cette catégorie réunit 36 % des salariés alors qu'elle regroupe près de 48 % des entreprises d'au moins 1 salarié.
- Un peu plus d'un cinquième (22,5 % précisément) des salariés travaillent au sein des entreprises de plus de 10 salariés. Les structures de petite taille emploient 77,5 % du total.

### Répartition des salariés selon les secteurs d'activité au 31/12/2007

	En %	Répartition nbre d'entreprises (employant au moins 1 salarié)
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	36 %	48 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	49,5 %	40,5 %
Poissonnerie	3,5 %	3,5 %
Pâtisserie	11 %	8 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

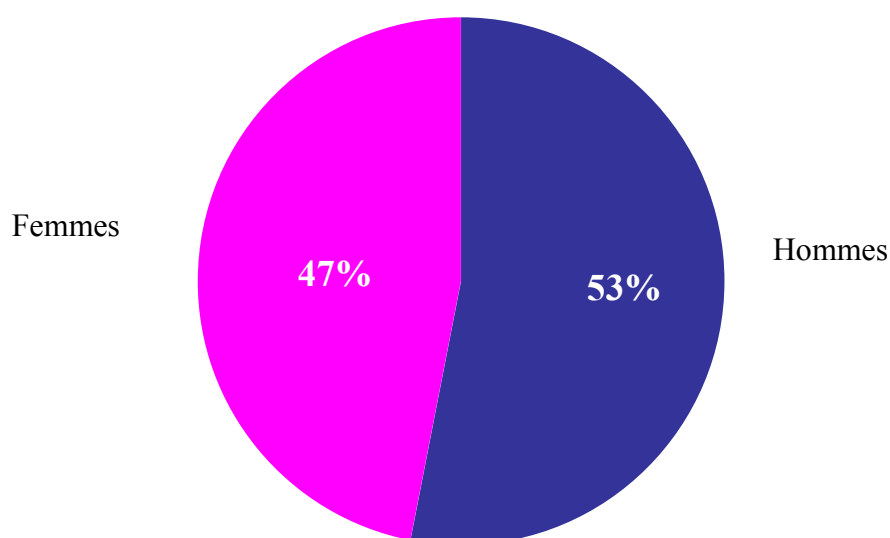
### Répartition des salariés selon la taille des entreprises au 31/12/2007

	En %	Répartition nbre d'entreprises (employant au moins 1 salarié)
1 à 9 salariés	77,5 %	95 %
10 salariés et plus	22,5 %	5 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## SEXE DES SALARIES

- La part des hommes, très importante au niveau des dirigeants, apparaît plus proche de celle des femmes chez les salariés présents en fin d'année : 53 % des salariés sont des hommes.
- Comme pour les dirigeants, la part des femmes s'avère plus élevée au sein des commerces alimentaires de détail (56 %) qu'au sein des entreprises du secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs" (moins de 40 %).
- Le taux de féminisation diminue à mesure que la taille des entreprises augmente.

**Répartition des salariés selon leur sexe  
au 31/12/2007**



**Détail selon les secteurs**

	Hommes	Femmes	Ens.
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	44 %	56 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	61 %	39 %	100 %
Poissonnerie	51 %	49 %	100 %
Pâtisserie	46 %	54 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>53 %</b>	<b>47 %</b>	<b>100 %</b>

**Détail selon la taille des entreprises**

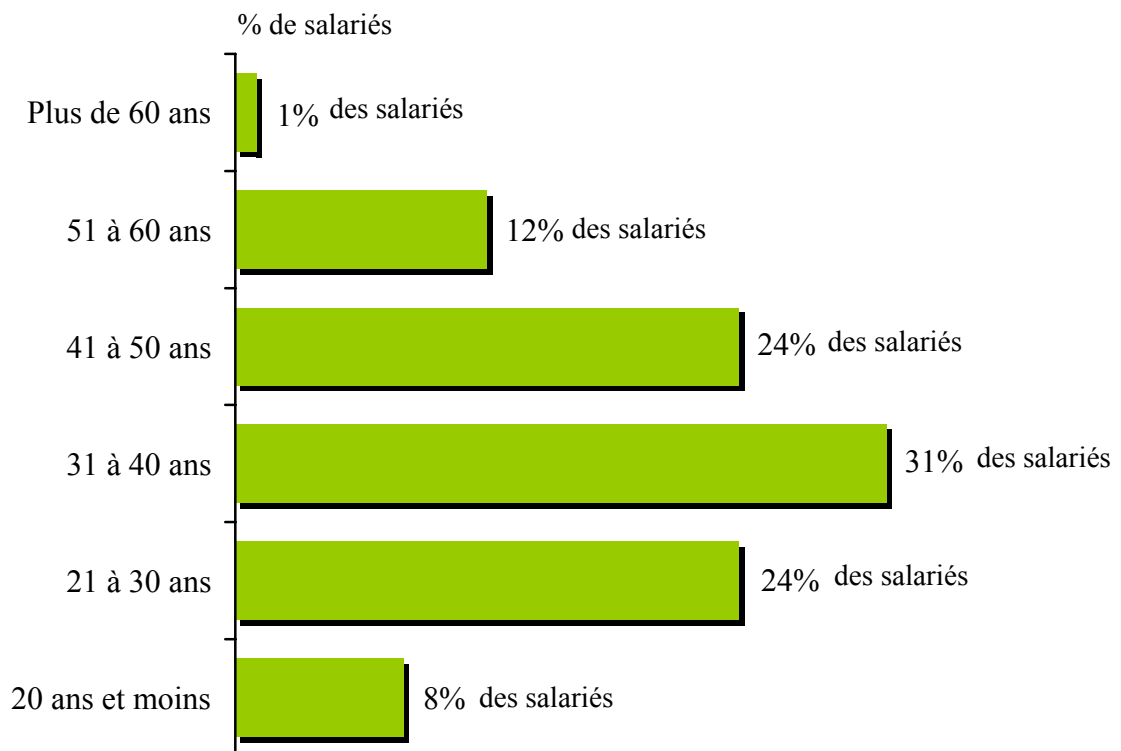
	Hommes	Femmes	Ens.
1 à 9 salariés	51 %	49 %	100 %
10 salariés et plus	60 %	40 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>53 %</b>	<b>47 %</b>	<b>100 %</b>

## AGE DES SALARIÉS

- Les salariés employés par les entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration) sont relativement jeunes : un tiers d'entre eux ont moins de 30 ans et un autre tiers ont entre 31 et 40 ans.
- L'âge moyen des effectifs avoisine globalement 36,5 ans. Cette moyenne varie selon les secteurs d'activités, passant de 32 ans pour les pâtisseries à 39 ans pour les poissonneries.
- Les effectifs des plus petites entités ont, en moyenne, deux ans de plus que leurs confrères des plus grandes entreprises.
- Les hommes s'avèrent, en moyenne, plus jeunes que les femmes, avec un écart d'un an et demi.

**Age moyen des salariés au 31/12/07 : 36,5 ans**

### Répartition des salariés au 31/12/07 selon leur âge



## Détail de l'âge moyen des salariés

### ◆ Selon les secteurs

	Age moyen des salariés
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	37 ans
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	36,5 ans
Poissonnerie	39 ans
Pâtisserie	32 ans
<b>Ensemble</b>	<b>36,5 ans</b>

### ◆ Selon la taille des entreprises

	Age moyen des salariés
1 à 9 salariés	37 ans
10 salariés et plus	35 ans
<b>Ensemble</b>	<b>36,5 ans</b>

### ◆ Selon le sexe des salariés

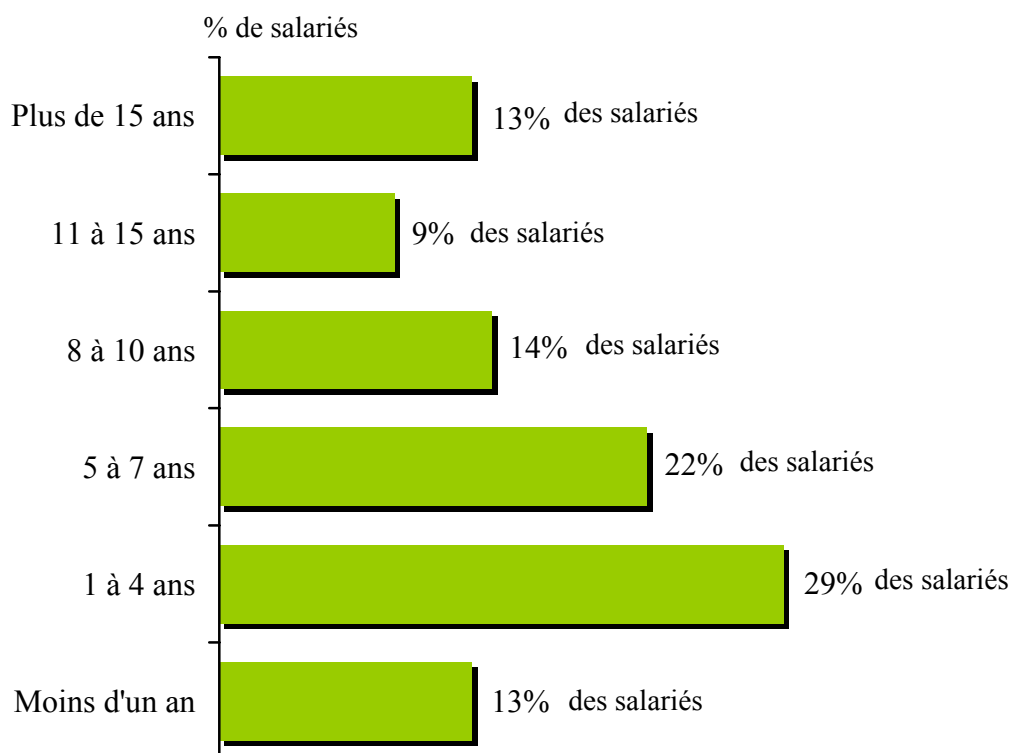
	Age moyen des salariés
Hommes	35,5 ans
Femmes	37 ans
<b>Ensemble</b>	<b>36,5 ans</b>

## ANCIENNETE DES SALARIES

- L'ancienneté\* moyenne des salariés des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration) s'élève à 6,5 ans en 2007.
- L'analyse détaillée montre des différences selon les secteurs d'activités : l'ancienneté moyenne s'échelonne de près de 6 ans pour les entreprises du commerce de détail à 8 ans pour les poissonneries.
- Les salariés des plus grandes entités travaillent dans la même entreprise depuis six mois en moyenne de plus que ceux appartenant à une entreprise de moins de 10 salariés.
- En corrélation avec l'âge moyen, les femmes ont, en moyenne, 7 ans d'ancienneté contre 6,5 ans pour les hommes.

**Ancienneté\* moyenne des salariés au 31/12/07 : 6,5 ans**

### Répartition des salariés au 31/12/07 selon leur ancienneté



\*Ancienneté au sein de la même entreprise et non au sein des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration).

## Détail de l'ancienneté\* moyenne des salariés

### ◆ Selon les secteurs

	Ancienneté moyenne des salariés
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	6 ans
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	7 ans
Poissonnerie	8 ans
Pâtisserie	6 ans
<b>Ensemble</b>	<b>6,5 ans</b>

### ◆ Selon la taille des entreprises

	Ancienneté moyenne des salariés
1 à 9 salariés	6,5 ans
10 salariés et plus	7 ans
<b>Ensemble</b>	<b>6,5 ans</b>

### ◆ Selon le sexe des salariés

	Ancienneté moyenne des salariés
Hommes	6,5 ans
Femmes	7 ans
<b>Ensemble</b>	<b>6,5 ans</b>

\*Ancienneté au sein de la même entreprise et non au sein des entreprises du commerce et de l'artisanat de l'alimentation de détail (hors Boulangerie, Chocolaterie, Glacerie et Hôtellerie-restauration).

## NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES SALARIES

- Les contrats à durée indéterminée concernent neuf salariés présents au 31 décembre 2007 sur dix.
- Le poids des contrats à durée déterminée (hors contrat d'alternance) s'avère un peu plus important pour les entreprises du commerce de détail : 5,5 % des salariés présents en fin d'année contre moins de 4 % dans l'artisanat alimentaire.
- Les pâtisseries ont nettement plus souvent recours aux contrats d'apprentissage que les autres catégories : 18 % des salariés contre à peine 5 % pour les autres catégories.

### Répartition des salariés au 31/12/07 selon la nature de leurs contrats de travail

	CDI	CNE	CDD (hors contrat d'alternance)	Contrats d'appren- tissage	Contrats de profession- nalisation	Autres contrats	Ensemble
% de salariés	90 %	0,5 %	3 %	6 %	0,5 %	< 0,5 %	100 %

## Détail de la répartition des salariés selon la nature de leur contrat de travail

### ◆ Selon les secteurs

	CDI	CNE	CDD hors contrat d'alternance	Contrats d'appren- tissage	Contrats de profession- nalisation	Autres contrats	Ens.
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	89 %	0,5 %	5,5 %	3,5 %	1 %	0,5 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	93 %	< 0,5 %	2 %	5 %	< 0,5 %	NS	100 %
Poissonnerie	94 %	0,5 %	4 %	1,5 %	NS	NS	100 %
Pâtisserie	80 %	< 0,5 %	1,5 %	18 %	0,5 %	< 0,5 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>90 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>3 %</b>	<b>6 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>100 %</b>

### ◆ Selon la taille des entreprises

	CDI	CNE	CDD (hors contrat d'alternance)	Contrats d'appren- tissage	Contrats de profession- nalisation	Autres contrats	Ensemble
1 à 9 salariés	89,5 %	0,5 %	3 %	6 %	0,5 %	0,5 %	100 %
10 salariés et plus	91,5 %	< 0,5 %	2,5 %	5,5 %	< 0,5 %	0,5 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>90 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>3 %</b>	<b>6 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>100 %</b>

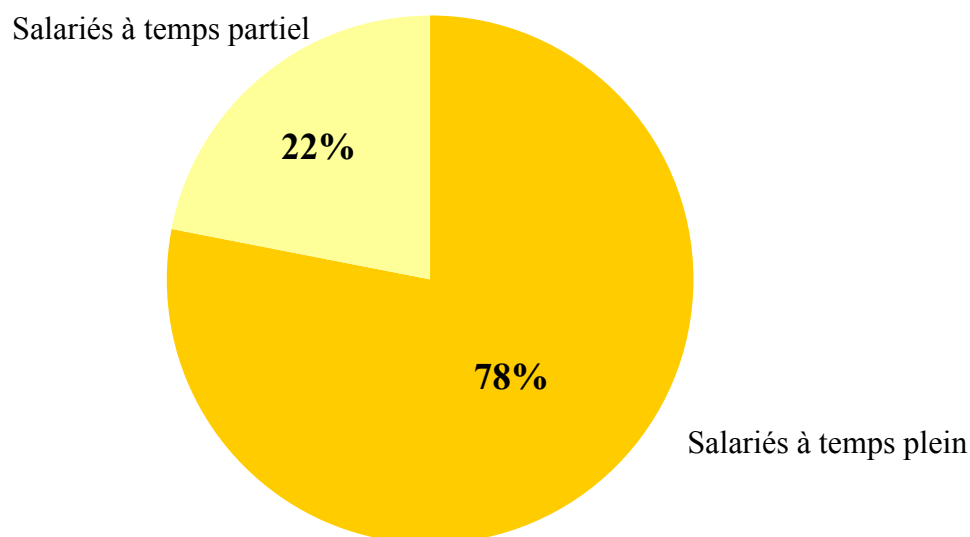
### ◆ Selon le sexe des salariés

	CDI	CNE	CDD (hors contrat d'alternance)	Contrats d'appren- tissage	Contrats de profession- nalisation	Autres contrats	Ensemble
Hommes	89 %	0,5 %	3 %	7 %	0,5 %	< 0,5 %	100 %
Femmes	91,5 %	0,5 %	3 %	4 %	0,5 %	0,5 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>90 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>3 %</b>	<b>6 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>&lt; 0,5 %</b>	<b>100 %</b>

## DUREE DU TRAVAIL DES SALARIES

- Près de 80 % des salariés présents en fin d'année 2007 travaillent à temps plein.
- Les temps partiels s'avèrent plus employés par les entreprises du commerce que par celles de l'artisanat.
- Les plus grandes structures emploient essentiellement des salariés à temps plein : 89 % des effectifs contre 75 % au sein des plus petites entités.
- Les femmes travaillent plus fréquemment à temps partiel que les hommes : 35 % contre 10 %.

### Répartition des salariés selon la durée du travail au 31/12/2007



#### Détail selon les secteurs

	Temps plein	Temps partiel	Ens.
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	64 %	36 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	86 %	14 %	100 %
Poissonnerie	77 %	23 %	100 %
Pâtisserie	88 %	12 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>78 %</b>	<b>22 %</b>	<b>100 %</b>

#### Détail selon la taille des entreprises

	Temps plein	Temps partiel	Ens.
1 à 9 salariés	75 %	25 %	100 %
10 salariés et plus	89 %	11 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>78 %</b>	<b>22 %</b>	<b>100 %</b>

#### Détail selon le sexe des salariés

	Temps plein	Temps partiel	Ens.
Hommes	90 %	10 %	100 %
Femmes	65 %	35 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>78 %</b>	<b>22 %</b>	<b>100 %</b>

## ZOOM SUR LES TEMPS PARTIELS

- En moyenne, les salariés à temps partiels travaillent 21 heures par semaine.
- Cette durée moyenne des temps partiels varie légèrement selon les secteurs, passant de 20 H 30 pour les secteurs "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs" et Poissonnerie à 21 H 30 pour le commerce de détail et la Pâtisserie.

**Durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés  
à temps partiel : 21 heures**

### Détail de la durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés à temps partiel

#### ◆ Selon les secteurs

	Inférieur à 35 H
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	21 H 30
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	20 H 30
Poissonnerie	20 H 30
Pâtisserie	21 H 30
<b>Ensemble</b>	<b>21 H</b>

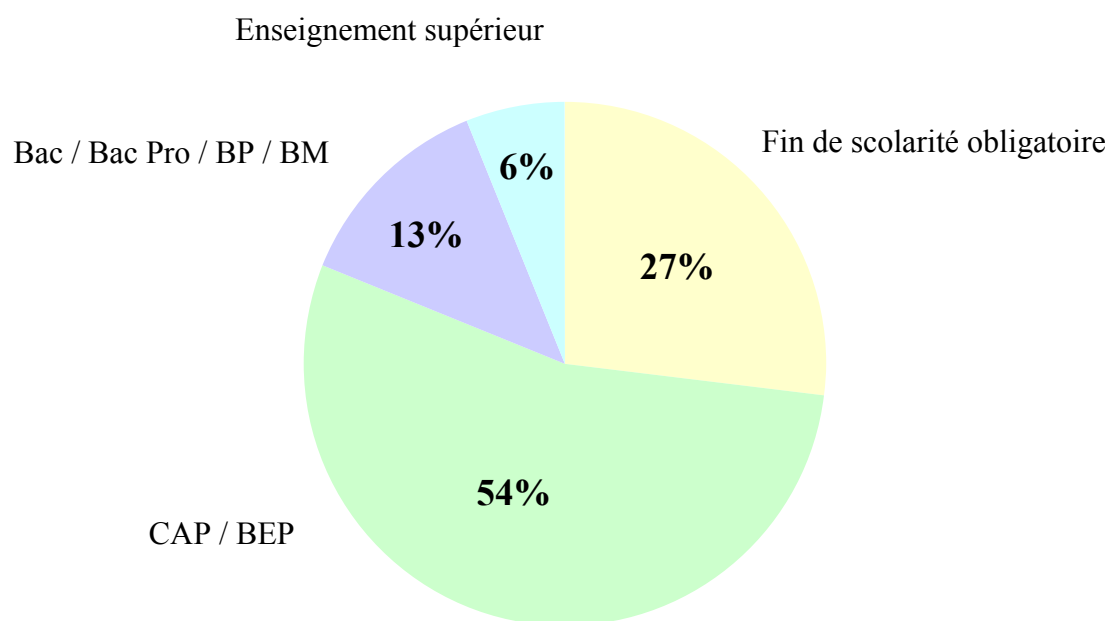
#### ◆ Selon la taille des entreprises

	Inférieur à 35 H
1 à 9 salariés	21 H
10 salariés et plus	21 H
<b>Ensemble</b>	<b>21 H</b>

## DIPLOME DES SALARIES

- Globalement, les salariés sont moins diplômés que leurs dirigeants. Fin 2007, plus de la moitié des salariés sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Le BAC et les formations plus longues concernent moins fréquemment les salariés que les dirigeants (19 % de l'ensemble des salariés contre 36 % des dirigeants).
- Une part importante des salariés travaillant dans la pâtisserie et dans une moindre mesure dans des entreprises du secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs" détiennent un CAP ou un BEP.

### Répartition des salariés au 31/12/2007 selon leur diplôme le plus élevé



## Détail de la répartition des salariés selon leur diplôme

### ◆ Selon les secteurs

	Fin de scolarité obligatoire	CAP / BEP	Bac / Bac Pro / BP / BM	Enseignement supérieur	Ensemble
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	31 %	38 %	19 %	12 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	28 %	61 %	9 %	2 %	100 %
Poissonnerie	38 %	39 %	17 %	6 %	100 %
Pâtisserie	7 %	82 %	8 %	3 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>27 %</b>	<b>54 %</b>	<b>13 %</b>	<b>6 %</b>	<b>100 %</b>

### ◆ Selon la taille des entreprises

	Fin de scolarité obligatoire	CAP / BEP	Bac / Bac Pro / BP / BM	Enseignement supérieur	Ensemble
1 à 9 salariés	27 %	52 %	14 %	7 %	100 %
10 salariés et plus	26 %	63 %	9 %	2 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>27 %</b>	<b>54 %</b>	<b>13 %</b>	<b>6 %</b>	<b>100 %</b>

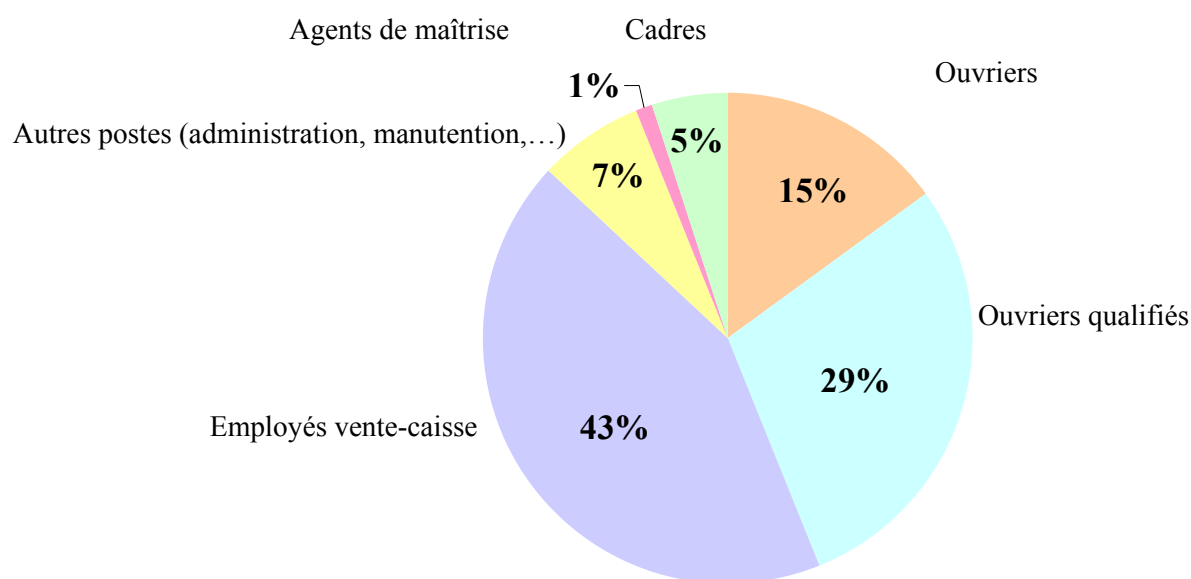
### ◆ Selon le sexe des salariés

	Fin de scolarité obligatoire	CAP / BEP	Bac / Bac Pro / BP / BM	Enseignement supérieur	Ensemble
Hommes	22 %	62 %	11 %	5 %	100 %
Femmes	32 %	46 %	15 %	7 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>27 %</b>	<b>54 %</b>	<b>13 %</b>	<b>6 %</b>	<b>100 %</b>

## POSTES DES SALARIES

- Au global, 44 % des salariés présents en fin d'année 2007 occupent un poste d'ouvriers et une proportion comparable (43 %) est affectée à des postes d'employés ventes-caisses.
- Les ouvriers, notamment de sexe masculin, représentent plus des deux tiers des effectifs salariés des entreprises du secteur "Boucherie + Charcuterie + Traiteurs". A noter que ces postes sont plus fréquents au sein des grandes entités que dans celles de plus petite taille.
- Les employés ventes-caisses, notamment de sexe féminin, concernent la grande majorité des salariés travaillant pour les entreprises de commerce de détail. A noter que ces postes sont plus fréquents au sein des petites entités que de leurs consœurs de plus grande taille.
- Le personnel d'encadrement représente 5 % de l'effectif salarié. Cette proportion s'avère nettement plus importante pour les hommes (7 %) que pour les femmes (3 %).

### Répartition des salariés au 31/12/2007 selon leur poste



\* 5 ans d'expérience au moins dans la profession (formation initiale comprise) sans tenir compte du diplôme

## Détail de la répartition des salariés selon leur poste

### ◆ Selon les secteurs

	Ouvriers	Ouvriers qualifiés*	Employés vente-caisse	Autres postes**	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
Commerce d'Alimentation générale + Commerce de Fruits & légumes + Commerce de Boissons + Commerce de Produits laitiers	3 %	7 %	79 %	4 %	3 %	4 %	100 %
Boucherie + Charcuterie + Traiteurs	23 %	46 %	15 %	11 %	NS	5 %	100 %
Poissonnerie	2 %	16 %	63 %	5 %	1 %	13 %	100 %
Pâtisserie	22 %	26 %	46 %	3 %	NS	3 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>15 %</b>	<b>29 %</b>	<b>43 %</b>	<b>7 %</b>	<b>1 %</b>	<b>5 %</b>	<b>100 %</b>

### ◆ Selon la taille des entreprises

	Ouvriers	Ouvriers qualifiés*	Employés vente-caisse	Autres postes**	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
1 à 9 salariés	13 %	25 %	49 %	6 %	1 %	6 %	100 %
10 salariés et plus	20 %	43 %	20 %	12 %	1 %	4 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>15 %</b>	<b>29 %</b>	<b>43 %</b>	<b>7 %</b>	<b>1 %</b>	<b>5 %</b>	<b>100 %</b>

### ◆ Selon le sexe des salariés

	Ouvriers	Ouvriers qualifiés*	Employés vente-caisse	Autres postes**	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
Hommes	20 %	41 %	25 %	5 %	2 %	7 %	100 %
Femmes	8 %	14 %	65 %	9 %	1 %	3 %	100 %
<b>Ensemble</b>	<b>15 %</b>	<b>29 %</b>	<b>43 %</b>	<b>7 %</b>	<b>1 %</b>	<b>5 %</b>	<b>100 %</b>

\* 5 ans d'expérience au moins dans la profession (formation initiale comprise) sans tenir compte du diplôme

\*\* administration, manutention, ...